

DIALOGUE SOCIAL

L'ultimatum des syndicats au Gouvernement appelle à de nouvelles réponses... ou à une nouvelle grève

Près d'un tiers des professionnels mobilisés et toujours pas d'annonce complémentaire émanant du Gouvernement. Au lendemain du mouvement social, les syndicats ont lancé le compte à rebours avant le lancement d'une nouvelle grève. Au même moment, Agnès Buzyn admettait publiquement sur LCI le besoin de repenser le modèle de financement actuel.

Deux semaines. Tel est le délai accordé par les syndicats au Gouvernement. Dans ce laps de temps, CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FO, Sud et Unsa espèrent bien que les pouvoirs publics formuleront de nouvelles propositions pour répondre à la situation "désastreuse" à laquelle sont confrontés Ehpads et services d'aide à domicile. La décision, formalisée ce 31 janvier à l'occasion d'une intersyndicale au lendemain du mouvement social, devrait être assortie d'un ultime courrier à l'adresse du président de la république Emmanuel Macron. En l'absence de retour satisfaisant, tous appelleront une nouvelle fois les personnels à la grève.

Un système pas "*capable d'aboutir à un apaisement*"

Repartis bredouilles du cabinet d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, les syndicats se sont heurtés, le 30 janvier dernier, au discours verrouillé de l'exécutif. Malgré la mobilisation — tout de même 31,8% de personnels grévistes déclarés et de personnels assignés selon la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS, lire notre [article](#)) —, le secteur ne bénéficiera vraisemblablement pas de plus que les mesures déjà annoncées. À savoir : 50 millions d'euros supplémentaires accordés aux ARS pour les Ehpads mis en difficulté par la réforme tarifaire — "*essentiellement les Ehpads publics*" —, une enveloppe dédiée dans les budgets pour le financement de la prévention, la création d'un Scope Santé version médico-social, et l'arrivée d'un médiateur en la personne de Pierre Ricordeau pour faciliter le discours entre fédérations et pouvoirs publics (lire notre [article](#)). Pas assez pour assurer le ratio d'un salarié pour un résident et revaloriser les carrières des personnels — deux revendications des syndicats. Et rien qui vienne répondre non plus à l'abrogation de la réforme de la tarification et à la demande de gel de baisses de dotations induites par la convergence tarifaire. Au contraire, les interventions de la ministre confirment la volonté de continuer le travail engagé sous le Gouvernement de François Hollande.

Invitée de David Pujadas sur LCI le 31 janvier dans la soirée, la ministre a ainsi rappelé ses priorités : "*Rendre le système plus efficient [et] avoir une organisation qui réponde aux enjeux.*" Avec l'objectif "*qu'il y ait plus de personnes auprès des personnes âgées*", notamment en mutualisant les fonctions supports et en privilégiant les dépenses de ressources humaines sur l'accompagnement des résidents.

"*La porte est-elle ouverte à un nouveau geste ?*", s'est donc interrogé David Pujadas. La question a vite été éludée pour se recentrer sur le fonctionnement intrinsèque du système de prise en charge de la dépendance, et notamment la répartition des responsabilités financières entre État, conseils départementaux et personnes âgées.

Avec une concession de la part de la ministre tout de même : *"Je ne suis pas certaine que notre modèle, aujourd'hui, de financement, soit totalement capable d'aboutir à un apaisement de la situation."*

Les financements départementaux pointés du doigt

Alors que les voix s'élevaient pour dénoncer les coupes budgétaires réalisées par plusieurs départements, et alors que l'introduction d'un point Gir départemental met à jour la disparité des politiques départementales quant à la prise en charge de la dépendance (lire notre [enquête](#)), le Gouvernement ne manque pas, en pleine crise des Ehpad, de rappeler qu'il n'est pas seul responsable. *"Ce qui pose problème, les toilettes, c'est la partie dépendance. Cette partie-là, ce n'est pas l'État qui la finance aujourd'hui"*, a ainsi souligné une nouvelle fois Agnès Buzyn sur LCI.

Bien qu'aucune position claire n'a pour l'heure été prise, la sortie de la ministre quant au besoin de remise à plat du système de financement fait résonner les positions de certaines collectivités. Le 29 janvier, le Haut-Rhin appelait ainsi par communiqué à *"une vraie réforme de financement de la dépendance par l'État"*. Apportant *"tout [son] soutien"* au mouvement de grève, le président du conseil départemental du Val-de-Marne Christian Favier exhortait le même jour le Gouvernement à *"prendre ses responsabilités sur la question nationale du financement de la perte d'autonomie"*.

Les fédérations pas toutes sur la même longueur d'ondes

Si les syndicats, largement soutenus par les organisations professionnelles sanitaires comme médico-sociales*, s'alarment donc de ne pas voir le Gouvernement bouger dans leur sens, du côté des fédérations, le sentiment est partagé. Alors que l'AD-PA, soutien initial au mouvement de grève, et la FHF, à l'origine d'une pétition contre la réforme, ont publiquement fait état de leur mobilisation, de son côté la Fehap, comme la Fnadepa, reste plus mesurée.

Évoquant le *"mécontentement légitime"* des professionnels, Julien Moreau, directeur du secteur social et médico-social, se dit pour l'heure *"plutôt satisfait des premiers éléments de réponse"* avancés par la ministre. Et de poursuivre : *"Il y a un sujet de fond à travailler sur le financement des Ehpad, mais la réforme de la tarification est loin d'être le seul sujet."*

Plus discrets encore, Fnaqpa et Synerpa disent comprendre, sans souscrire. Le Synerpa se félicite ainsi de *"la prise de conscience des enjeux liés au vieillissement de la population"* mais *"regrette"* l'opposition du mouvement social à la réforme, apprend-on par communiqué du 30 janvier. Rappelant la sémantique gouvernementale, Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale de la structure, plébiscite ainsi une réforme *"équitable"*, favorable à une majorité d'Ehpad — et très largement aux Ehpad privés commerciaux représentés par le Synerpa (lire notre [article](#)).

La Fnaqpa, qui rappelle la *"priorité majeure"* que revêt la qualité de vie au travail et la qualité de vie des personnes âgées accompagnées, manifeste elle aussi son opposition au retrait de la réforme. Celle-ci, estime la fédération, *"souffre d'une mauvaise application"* — un constat qui fait écho aux déclarations de la députée Monique Iborra (Haute-Saône), corapporteur de la mission Ehpad, lors de la journée du SMPS (lire notre [article](#)).

Agathe Moret

* Soutiennent notamment le mouvement : le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom), l'Orde national des infirmiers (Oni), la Fédération nationale des infirmiers (FNI), le Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI), le CH-FO, le Syncass-CFDT, la Convergence de défense et développement des services publics, la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, le collectif Notre santé en danger, ainsi que la Fnapaef et plusieurs unions confédérales de retraités.

Tous droits réservés 2001/2018 — HOSPIMEDIA